Déclaration des ministres des affaires étrangères de la France, de l'Allemagne, des États-Unis et du Royaume-Uni sur le rapport de l'OIAC à propos de l'attaque de Douma (Syrie) du 7 avril 2018, le 28 janvier 2023.

2023-01-28

Hier, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) a publié un rapport qui désigne le régime syrien comme responsable de l'attaque meurtrière aux armes chimiques perpétrée à Douma le 7 avril 2018. Le rapport infirme l'assertion russe selon laquelle il s'agissait d'une attaque de l'opposition.

L'équipe d'investigation et d'identification (IIT) a conclu qu'il y a des motifs raisonnables de penser que, vers 19h30 heure locale le 7 avril 2018, au moins un hélicoptère Mi-8/17 de l'armée de l'air syrienne, partant de la base aérienne de Dumayr et opérant sous le contrôle des "forces du Tigre", a largué deux cylindres jaunes qui ont touché deux bâtiments résidentiels dans une zone centrale de la ville, libérant du chlore tuant 43 personnes identifiées et affectant des dizaines d'autres.

Ce rapport marque le neuvième cas d'utilisation d'armes chimiques attribué de manière indépendante au régime syrien par les mécanismes de l'ONU et de l'OIAC.

Nos gouvernements condamnent dans les termes les plus forts l'utilisation répétée par le régime syrien de ces armes horribles et restent fermes dans leur demande que le régime syrien se conforme immédiatement à ses obligations en vertu de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (CIAC) et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies. La Syrie doit déclarer et détruire entièrement son programme d'armes chimiques et autoriser le déploiement du personnel de l'OIAC dans son pays pour vérifier qu'elle l'a fait.

Le rapport souligne également que l'IIT a reçu des informations crédibles, corroborées par de multiples sources, selon lesquelles les forces russes étaient installées sur la base aérienne de Dumayr aux côtés des "forces du Tigre". L'IIT a également obtenu des informations selon lesquelles, au moment de l'attaque, l'espace aérien au-dessus de Douma était exclusivement contrôlé par l'armée de l'air syrienne et les forces de défense aériennes russes.

Nous demandons à la Fédération de Russie de cesser de couvrir la Syrie quant à sa responsabilité dans l'utilisation d'armes chimiques. Aucune désinformation de la part du Kremlin ne peut cacher sa complicité avec le régime syrien. Au lendemain de l'attaque chimique syrienne du 7 avril 2018, la police militaire russe a aidé le régime syrien à empêcher l'accès de l'OIAC au site de l'attaque et a tenté d'assainir le site. Les troupes russes et syriennes ont également mis en scène des photographies diffusées ensuite en ligne pour tenter d'appuyer ses récits fabriqués sur cet incident.

Nous saluons le travail indépendant, impartial et l'expertise du personnel de l'OIAC et condamnons l'utilisation d'armes chimiques en tout lieu, par quiconque et en toutes circonstances. Nous réaffirmons également notre engagement à tenir pour responsables les auteurs de toutes les attaques aux armes chimiques en Syrie et au-delà.

Source https://www.diplomatie.gouv.fr, le 7 février 2023

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/288060-ministere-de-leurope-et-des-affaires-etrangeres-28012023-syrie